

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routier Cellule Transport exceptionnel Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur

Tél: 0032 (0)81 77 24 00 - Mail: te@spw.wallonie.be

facebook: Wallonie infrastructures

Itinéraires pour les transports exceptionnels

04/08/2023

CHARLEROI: travaux sur la traversée entre la N90/N5 et Marcinelle (N53)!

Des travaux sont en cours entre le giratoire Rue Grand Central/Rue Olof Palme et la N53 : le passage dans les rues Rue Olof Palme / Quai Paul Verlaine / Rue Jean Monnet / Pont Olof Palme / Quai de la Gare du Sud / carrefour Avenue P. Pastur (N53) est difficile.

S'assurer de la possibilité de passage avant chaque transport!